

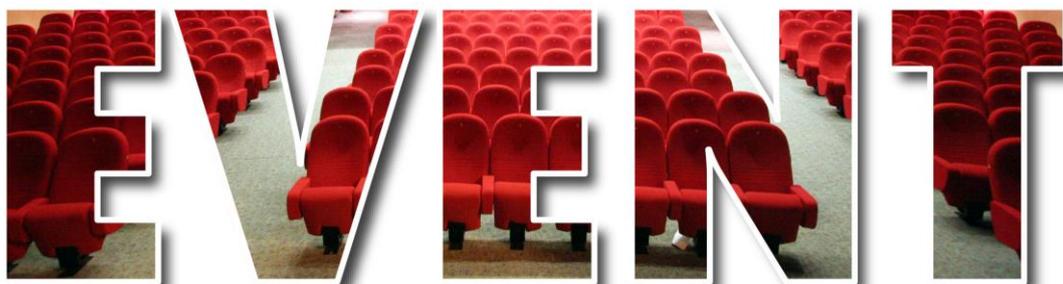
Le CSS organise le 5 mars 2020 une journée d'étude autour de son avis « [DSM5 : Utilisation et statut du diagnostic et des classifications des problèmes de santé mentale](#) ». Vous trouverez ci-dessous l'invitation à cette journée. Vous serait-il possible de transférer ces informations à vos membres ?

Merci d'avance,

Sylvie Gerard



Conseil Supérieur de la Santé



- Journée d'étude -

DSM under scrutiny: why we need to be cautious and how to use it (nevertheless)?

- 5 mars 2020 (à partir de 09h00) -

[N'hésitez pas à transmettre cette invitation à vos contacts/votre réseau](#)

[Thème](#)

[Programme détaillé](#)

[Modalités d'inscription](#)

[Thème](#)

Le Conseil Supérieur de la Santé organise le 5 mars 2020 à Bruxelles une journée de réflexion autour de son avis « **DSM5 : Utilisation et statut du diagnostic et des classifications des problèmes de santé mentale** ». Dans cet avis, publié en juin 2019, le CSS constate que les outils de classification les plus souvent utilisés, le DSM et la CIM, entraînent un certain nombre de problèmes et d'impasses, aux niveaux épistémologique, organisationnel et clinique. L'avis fait plusieurs recommandations pour résoudre ces points d'achoppement.

Le CSS désire offrir la possibilité à tous les professionnels concernés de

débattre autour de ces questions. Lors de cette journée, l'avis sera présenté et plusieurs orateurs internationaux viendront apporter leur expertise. Divers intervenants exprimeront leur point de vue lors d'une table ronde. De plus, il y aura un large moment prévu pour le dialogue.

[Le programme du 05 mars 2020 :](#)

(Programme détaillé publié sur notre site web prochainement)

• 09h-13h : Présentation de notre avis (Stijn Vanheule) et keynote speakers :

- Niall Boyce - founding Editor The Lancet Psychiatry
- Patrick McGorry - Orygen & Headspace, Australia
- François Gonon - neurobiologiste, Université de Bordeaux

• 13h-14h : Lunch

• 14h-16h : Table ronde avec plusieurs stakeholders

[Modalités d'inscription](#)

[Inscription obligatoire](#)

Dernier jour d'inscription le 21/02/2020

Les frais d'inscriptions sont de 50 euros

(gratuit pour les orateurs, experts nommés du Conseil Supérieur de la Santé, experts du groupe de travail de cet avis).

Lorsque votre inscription sera validée, **vous recevrez quelques jours plus tard, une invitation à payer la somme sur un compte bancaire.**

Vous validez ainsi définitivement votre participation. Veuillez par conséquent remplir attentivement le formulaire en ligne. L'inscription se fera au nom de la personne physique.

Une accréditation est demandée.

Un traduction simultanée est prévue.

INSCRIPTION

ADRESSE & PLAN

Tour du Midi

(Service Fédéral des Pensions)

Esplanade de l'Europe, 1060 Bruxelles



